



Convocation visite médicale au titre de la commission primaire

Par **lisy**, le **29/08/2016** à **19:53**

Bonjour, rnJe viens de me faire retirer mon permis de conduire il y a maintenant 2 mois pour une durée de 6 mois donc jusqu'à fin décembre. rnJe viens de recevoir un courrier du préfet intitulé "convocation à visite médicale" avec objet : "vous êtes convoqué à une visite médicale au titre de la commission PRIMAIRE" rnAlors déjà première question, qu'est-ce qu'une commission primaire ? rnEt deuxième question ai-je besoin de faire une prise de sang ou vont-ils m'en faire une sur place ou pas du tout car voici les pièces que l'ont me demande de fournir : rn-questionnaire médical complété et accompagné de vos derniers examens médicaux (la feuille demande simplement si j'ai des antécédents, des traitements en cours, ... très bateau comme question),rn- résultats des test psychotechniques rn- 2 photos rn- 1 photocopie de carte nationale d'identité rn- l'avis médical à compléter rn- 1 justificatif de domicile rnrnSubirais-je une prise de sang ou autre ? Rien est indiqué à ce sujet ??? rnrnSurtout que je pensais que la visite médicale se faisait plus tard au moment où l'on était censé récupérer son permis hors pour mon cas ce n'est pas censé être tout de suite. rnrnMerci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **05/09/2016** à **18:41**

Bonjour,rnrnPour quel motifs votre permis est suspendu pour 6 mois ?rnQui vous suspendu votre permis ? est-ce le préfet ou est-ce par jugement ?rnrnMerci de répondre avant d'aller plus loin dans mes infos.